

Bulletin d'histoire politique

Les finances du RIN, parti politique

Claude Cardinal



Volume 22, numéro 3, printemps-été 2014

Le RIN, parti indépendantiste, 1963-1968

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1024146ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1024146ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association québécoise d'histoire politique
VLB éditeur

ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Cardinal, C. (2014). Les finances du RIN, parti politique. *Bulletin d'histoire politique*, 22(3), 72–89. <https://doi.org/10.7202/1024146ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique et VLB Éditeur, 2014

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Les finances du RIN, parti politique

CLAUDE CARDINAL¹
Politologue, juriste et historien

Lorsque le RIN devint parti politique au début mars 1963, les finances du nouveau parti n'étaient pas dans un état reluisant. Son passif comprenait deux emprunts pour une somme totale de 4500\$ contractés au mois de novembre 1962, pour payer une foule de petits fournisseurs et des arrérages de salaires. Le nouveau parti commençait son existence après une consolidation de dettes.

On avait été incapable de produire des états financiers complets lors du précédent congrès national d'octobre 1962. L'état d'endettement était connu, mais ne pouvait être chiffré précisément. Le président sortant, Marcel Chaput, rémunéré à hauteur de 8000\$ par année, avait été blâmé pour cette situation. Bien que la direction fût collégiale, M. Chaput fut le seul blâmé. Il ne tenta aucune défense. Il savait que toutes les critiques entourant les dettes camouflaient en fait une attaque contre sa direction. Cependant, plus tard, il admit son désintérêt pour la gestion financière du mouvement en écrivant : « l'administration comme telle, jamais je n'y ai touché² ».

Les délégués au congrès d'octobre 1962 adoptèrent le principe de la constitution d'un comité d'administration que le Conseil central institua le 3 novembre 1962. Ce comité comprenait Pierre Renaud, Roland Pesant et Gilles Grenier, ce dernier étant employé par le RIN.

Le redressement financier débuta ce jour-là. D'abord, la Banque Provinciale autorisa un prêt de 4000\$ et Rodrigue Guité y ajouta 500\$. Ensuite, le départ de Marcel Chaput et la fin de sa rémunération dégagèrent quelques moyens. En octobre 1963, on remercia du personnel attaché au secrétariat, remplacé par un bénévolat accru dirigé par Adrien Patry, qui agissait en fait comme bénévole permanent. Quelques personnes furent embauchées temporairement à raison de quelques jours par semaine. Dans les années suivantes, le système d'un secrétariat basé sur le bénévolat fut généralisé, l'épouse de Pierre Renaud y contribuant par une disponibilité d'une journée par semaine. En février 1966, le nombre de bénévoles au secrétariat s'élevait à 59, dont 23 spécifiquement chargés de la dactylo-

graphie³. N'oublions pas que l'informatique dans les bureaux était alors totalement inconnue.

Malgré cette restructuration de la dette, les entrées d'argent étaient toujours aléatoires et insuffisantes. Les liquidités pour faire face aux frais réguliers manquaient.

Par exemple, le 28 février 1963, le RIN devait à Thérien et Frères, imprimeur, une somme de 51 \$; le 4 décembre, le solde s'élevait à 41 \$, l'imprimeur ayant reçu un maigre chèque de 10 \$ après avoir réclamé son dû le 8 novembre 1963. De même, la maison d'édition Horizon réclamait en février 1963 une somme de 70 \$. Elle reçut 25 \$ et le 8 novembre elle put encaisser un autre chèque de 15 \$ réduisant sa créance à 30 \$⁴.

Il arrivait que des militants avancent des sommes que le RIN remboursait ultérieurement, ce qui lui évitait d'avoir un compte bancaire à sec. Ainsi, le 24 mai 1963, le RIN reconnaissait devoir un montant de 125 \$ à Pierre Bourgault. Le 12 novembre 1963, c'était envers Fernand Boudreau, président du RIN-Bourget, que le RIN se reconnaissait redevable d'une somme de 35 \$, tandis que le Parti avouait devoir la somme de 3 \$ à un militant de la région de Montréal⁵.

L'état des liquidités n'était pas facilité par la passivité des régions à faire suivre au national la part des dons lui revenant; d'ailleurs, le Conseil central, lors de sa réunion du 23 mars 1963, moins d'un mois après la transformation du RIN en parti politique, avait constaté qu'il n'était presque rien parvenu en dons au RIN national au cours des mois de février et de mars, malgré les demandes aux régions de produire des rapports sur les dons reçus, demandes restées lettres mortes⁶.

Par exemple, la région de Québec omettait la remise mensuelle à l'organisation centrale des dons qu'elle recevait, parce que, selon elle, elle était la seule à le faire. Le Conseil central, à la suite d'une note du comité d'administration datée du 2 avril 1963, accepta un compromis: Québec versera l'équivalent des dons mensuels que Montréal transmettra à l'organisation centrale⁷.

De plus, le renouvellement des cotisations des membres et des abonnements au journal *L'Indépendance* était faible. En mars et avril 1963, il avait rapporté respectivement 232 \$ et 804 \$⁸. Aussi, on mit des efforts particuliers pour s'assurer de ce revenu important. Le 28 mars 1963, l'organisation nationale posta des avis à cet effet à 50 personnes de la région de Sherbrooke, avec pour résultat un seul renouvellement d'abonnement au journal du Parti; le 5 avril 1963, on fit de même dans la région de Rimouski, réussissant à obtenir un renouvellement de membre et un renouvellement d'abonnement⁹.

À Montréal, on eut plus de succès avec la constitution d'équipes chargées de s'activer à cet effort. En avril, on procédait à une centaine de renouvellements par semaine.

Enfin, comme dernière mesure de redressement, le 23 mars 1963, le central décida de trouver pour le Parti un nouveau local national dont le bail serait dans la fourchette allant de 80 à 100\$ par mois alors que le local sis sur la rue Mackay à Montréal coûtait 130\$ par mois. C'est ainsi qu'on se logea sur le boulevard Rosemont dans l'est de la métropole pour un loyer de 75\$ par mois. En 1964, le RIN s'y installait. Il semble bien que les premiers membres du RIN, principalement des Montréalais, fussent des gens de l'Ouest de la ville et d'Outremont qui ne pensaient pas naturellement à un emplacement dans l'Est montréalais, trop habitués à leur parcours près de Radio-Canada (coin Mackay) où plusieurs travaillaient.

Les revenus de cotisation

L'essentiel des revenus du RIN provenait des cotisations des membres. Au départ, celle-ci s'élevait à 12\$ par année. On avait omis la catégorie «étudiant», ce qui fut corrigé en 1961 en fixant le montant pour un étudiant à 6\$. En 1964, le congrès adopta un nouveau montant pour faciliter les adhésions et réduire les impayés, plusieurs membres échelonnant le montant de 12\$ sur autant de mois, quand ce n'était pas le versement d'un premier paiement partiel qu'on ne comblait pas, avec pour résultat une quantité importante d'abandons.

Désormais, la cotisation était fixée à 5\$ par an, ou 2\$ pour le membre étudiant, plus 2\$ pour l'abonnement au journal *L'Indépendance*. Par ailleurs, la cotisation était partagée entre les trois niveaux organisationnels selon la répartition suivante: le national: 2,50\$; le régional: 1,25\$ et le comté 1,25\$. La cotisation étudiante recevait un partage proportionnel semblable.

L'importance des revenus de cotisation dépendait d'une seule réalité: le renouvellement des membres. Il semble qu'il fut toujours plus facile de faire adhérer au RIN que de conserver les adhérents année après année. La mobilité des étudiants explique une partie de la situation. Il y avait aussi l'emballlement du moment ou d'une lecture puis le train-train de la vie quotidienne qui en éloignait plusieurs. Il y avait en plus le fait qu'à cette période l'État québécois était en pleine expansion et embauchait beaucoup et que plusieurs des sympathisants et membres du RIN entraient dans la fonction publique québécoise, ce qui les obligeait à mettre un terme à leur adhésion. L'exemple le plus évident fut celui de l'économiste Claude Chapdelaine qui, élu au comité exécutif du RIN, démissionna quelques mois après son élection lorsqu'il devint fonctionnaire au gouvernement du Québec.

Il faut ajouter qu'il n'y a jamais eu de campagne annuelle et systématique de renouvellement des adhésions, sauf en septembre et octobre 1966 quand on voulut profiter de l'enthousiasme provoqué par l'élection du

printemps précédent pour susciter des adhésions, avec un succès inégal, quelques associations de comtés seulement s’y étant investi fortement, tels, par exemple, celles de Fabre et d’Ahuntsic.

Nous ne connaissons pas de liste formelle des membres; il n’y a que de rares présentations au Conseil central mentionnant le nombre des membres du RIN. Cependant, il existe des tableaux sur les abonnés du journal *L’Indépendance* qui distinguent les membres et les simples abonnés au journal. D’après ces données et d’autres qu’on peut glaner ici ou là dans le fouillis des boîtes déposées aux archives nationales, on peut raisonnablement dégager ces données¹⁰:

Date	Membres
Avril 1963	2861
Février 1964	2768
Décembre 1965	3659
Décembre 1966	4924
Décembre 1967	4665
Septembre 1968	4678

Mais ces listes ne distinguent pas les membres réguliers et les membres étudiants, ce qui empêche de faire des projections aisées sur les revenus de cotisation.

Selon les états financiers produits déposés au Conseil central (voir en annexe), les revenus de cotisations varièrent entre 4328\$ et 3751\$ pour les années 1963 à 1965, puis s’accrurent sensiblement en 1966 et 1967 pour baisser en 1968.

De même, les recettes totales du RIN national, de stable entre 1963 et 1965, augmentèrent fortement en 1966 et 1967 puis chutèrent brutalement en 1968. En termes budgétaires, les années 1966 et 1967 furent les plus fastes, mais ni en 1966, ni en 1967 ne put-on raisonnablement constituer une caisse électorale pour un parti qui prétendait à la lutte électorale générale.

Les dons et autres revenus

Les dons au Parti étaient répartis entre les trois niveaux organisationnels suivant le même barème que celui des cotisations, à moins que le don ne fût fait spécifiquement à l’organisation nationale ou à celle d’un comté, par exemple.

Cependant, tout revenu autre que de cotisation n’était pas pour autant considéré comme un don. Ainsi, le national comme les organisations

régionales et de comté pouvaient organiser des activités de financement pour leurs propres besoins.

Prenons le cas du national: le 14 décembre 1962 et les 18 janvier et 8 mars 1963, on tint des bals musettes à la salle de l'Alliance française à Montréal au prix d'entrée de 1,50\$ par personne. Le 20 septembre 1963, on récidiva plus grandement pour fêter le 3^e anniversaire de la fondation du RIN avec un bal musette au prix d'entrée de 2,50\$ par personne.

En 1965, l'anniversaire du RIN fut célébré à la Comédie canadienne. Le RIN loua la salle à l'occasion du spectacle de Gilles Vigneault et vendit les billets au prix régulier plus 0,50\$ pour le RIN. On en tira un profit de 561 \$¹¹. Déjà, le 28 février 1963, on avait fait de même au Gesù lors d'une représentation de la pièce de théâtre «L'Auberge des morts subites». En novembre 1965, le ciné-club Laurentie fit au bénéfice du RIN une projection de deux films au restaurant «Chez Butch Bouchard» au prix de 1\$.

On organisa aussi de grands galas au Forum de Montréal avec plusieurs vedettes en 1964 et 1965. Ils ne générèrent pas de surplus, sinon même un déficit dans le cas de celui de 1965, tant l'organisation de ce dernier fut mal ficelée: billets postés la veille du spectacle, montants non reçus par le national.

Le RIN tenta aussi de forcer le jeu du financement par une activité plus importante. En 1962, il se tint la première et seule souscription publique d'appuis financiers au RIN. Marcel Chaput, alors président du mouvement, estimait qu'il fallait s'adresser au plus grand nombre de ses compatriotes pour leur demander une telle aide. La campagne de 1962 se fit avec force publicités à la radio et dans les journaux, en support à un envoi postal massif à plusieurs milliers de personnes rattachées à des mouvements patriotiques ou à des corps intermédiaires. Cette campagne coûta environ 6000\$ et recueillit autour de 12 000\$. Ce n'était pas mauvais pour une première expérience, mais le RIN ne refit pas l'opération en 1963, le contexte ayant changé alors que le mouvement devenait un parti politique. De plus, la scission de Chaput et la fondation du Parti républicain du Québec n'étaient pas de nature à faciliter une telle campagne, d'autant plus que l'apparition du FLQ eut pour conséquence d'associer le RIN à la violence. Dans les années subséquentes, le RIN ne tenta jamais une telle activité de financement (voir note C, en annexe).

En 1967, le RIN organisa un dîner-bénéfice à 50\$ le couvert à l'hôtel l'Estérel à Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson. Il obtint un bon succès concluant la soirée avec un bénéfice de 6473 \$¹². Cependant, un tel projet souleva l'opposition de la frange de gauche réunie au sein du RIN-Montréal, dont le comité d'action pensa organiser une manifestation de protestation devant le lieu du dîner. Cela fit débat au sein du Conseil central du RIN le

23 mars 1967. Les pour et les contre s’y affrontèrent, un Pierre Renaud s’expliquant mal qu’on pût faire corps avec ceux qui critiquaient l’action du national, tandis qu’on justifiait le contraire en se demandant si le RIN voulait simplement le pouvoir ou s’il voulait tout changer, alors que le vice-président du RIN, Guy Pouliot, estimait qu’on pouvait très bien concilier le souper à 50\$ et les buts du RIN, prenant en exemple le journal du Parti communiste français, *l’Humanité*, qui acceptait la publicité d’entreprises capitalistes¹³.

L’affaire fit grand bruit, Pierre Bourgault s’obligeant à répliquer en éditorial dans le journal du Parti :

Faudra-t-il, sous prétexte que nous voulons être le parti des travailleurs, nous limiter aux cotisations des travailleurs? Devrions-nous toujours soutirer de l’argent de ceux qui ont moins les moyens d’en donner? [...]

D’ailleurs, si tous les membres dont la cotisation est en retard la renouvelaient demain matin, peut-être n’aurions-nous pas besoin de faire un dîner à 50\$.

Mais c’est peut-être trop demander à ceux qui font l’indépendance à la petite semaine¹⁴.

Et Pierre Bourgault d’annoncer en conclusion la tenue d’un dîner populaire «où tout le monde pourra participer», dîner à 5\$ le couvert qui se tint en septembre de la même année et généra un profit de 1569\$.

Ce genre de conflit annonçait ce qui allait venir entre les clans Bourgault et Ferretti quelques mois plus tard. Il n’était pas tout à fait nouveau. Déjà, en 1962, lors de la souscription publique, certains n’avaient pas manqué d’avoir l’esprit chagrin. Ainsi, Robert Aubin, secrétaire de la section RIN-U. de M., plus tard associé à la gauche dans le RIN-Montréal, se permit d’écrire dans le *Bulletin-RIN*, l’organe officiel du RIN à cette époque, en mai 1962: «Alors que le RIN n’a pas encore de pensée politique, on parle de souscription pour une cause anonyme. L’avenir du Québec est sur la gauche... rappelons-nous-en¹⁵».

Autres sources secondaires

Le RIN utilisa d’autres sources de financement, mais sur une base mineure. La commercialisation d’objets de propagande fut une de celles-là. Ainsi, outre les brochures de propagande au nombre de 4, on mit en vente divers objets tels des timbres, des cartons d’allumettes et des boutons à l’effigie du RIN, de même que des cartes de Noël.

Le «chapeau» était également une formule largement employée. Il s’agissait, lors d’assemblée publique, de solliciter la générosité des assistants. On passait un panier, ou plus prosaïquement un chapeau, parmi l’assistance, dans lequel le sympathisant y déposait son écot. La norme officielle voulut qu’une assemblée organisée par une association de

comté reversât au national 25 % du montant récolté jusqu'à un maximum de 25 \$¹⁶.

Cependant, lorsqu'il s'agissait d'une assemblée organisée par le national, la somme amassée lui restait en totalité. Certaines de ces assemblées recueillirent des sommes intéressantes, dont 2054 \$ lors de la grande assemblée de fin de campagne tenue à Montréal-Nord le 1^{er} juin 1966.

La tenue de congrès nationaux se révéla une source additionnelle de financement, mineure cependant. Si le congrès de 1964 se solda par un déficit de 317 \$, celui des 29 et 30 octobre 1966 à Sainte-Foy se conclut avec un surplus de 1175 \$, le nombre de délégués et d'observateurs s'étant élevé à 470 contre à peine plus de 200 en 1964¹⁷.

Il convient de noter qu'à l'automne 1966, le RIN avait obtenu une certaine notoriété publique. Malgré ce fait, Gabriel Rufiange, membre de l'exécutif national et responsable de l'organisation du congrès, dut avancer une somme de 250 \$ et cautionner un emprunt de 800 \$ auprès d'une banque pour assurer la tenue du congrès¹⁸.

Pour sa part, le congrès d'octobre 1967 à Trois-Rivières généra un surplus de 2178 \$¹⁹, la participation de plus de 768 personnes, dont 338 délégués inscrits et présents à midi le 8 octobre, assurant des revenus plus importants.

La rémunération de Pierre Bourgault

Au congrès de mai 1964 à Québec, Pierre Bourgault était élu président du RIN. Journaliste à *La Presse*, Bourgault s'engageait totalement dans le combat du RIN. La grève au journal *La Presse*, débutée en juillet de la même année, le laissa libre pour le RIN, mais sans le sou : le RIN ne rémunérait pas son président. Chaput l'avait été, il avait pu ainsi assurer une pleine disponibilité pour la bataille de l'indépendance ; D'Allemagne et Guy Pouliot, pour leur part, ont agi bénévolement.

Bourgault n'avait aucun revenu et le RIN aurait été bien en peine de renouveler l'expérience vécue avec Marcel Chaput. Cependant, plusieurs voyaient en Bourgault celui qui pourrait faire faire un bond au RIN et à la cause. Aussi, un groupe de personnes prit conscience qu'il serait difficile à Pierre Bourgault d'agir à plein temps comme il le souhaitait et être sans revenus. Pierre Renaud expliqua ainsi l'affaire : « Prenant conscience de cette réalité, en septembre 1964, un groupe de membres décida de créer un fonds destiné à faciliter, dans la mesure du possible, les nombreux déplacements qu'occasionne la fonction de président du RIN²⁰ ».

Ce groupe se constitua en marge du RIN. Il s'agissait de réunir un certain nombre de personnes (on parla d'un comité des 200), pour amasser pour le RIN une somme de 30 000 \$ par année, dont 6000 \$ pour le président. On n'obtint pas de tels résultats. Le Conseil central donna son aval à l'idée,

sauf à exiger que Pierre Bourgault ne connût point les participants à ce fonds, qui se voulait et fut une initiative privée. Les montants accumulés ne furent pas comptabilisés avec ceux inscrits aux états financiers du RIN.

Pour la période du 1^{er} septembre 1964 au 16 mars 1966, 5142\$ furent recueillis, dont 3331\$ furent alloués au président²¹. Pierre Bourgault était presque sous tutelle. Au cours de l'automne 1964 et de l'hiver 1965, on assumait son bail qu'on résilia moyennant des frais de 200\$ et Pierre Bourgault alla s'installer chez les Desrosiers. Le groupe lui payait des vêtements pour une somme de 142\$ et prit à sa charge les frais de la tournée d'automne que Bourgault effectua, louant des salles publiques, payant les repas, le logement et les transports pour un total de 855\$. On fit de même pour la tournée du printemps 1965 à hauteur de 325\$, ainsi que certains frais de repas et de transport que Pierre Bourgault était amené à faire pour donner des allocutions²².

En réalité, le fonds couvrit plus que les besoins personnels du président: il payait les frais de l'action politique du président du RIN. Il semble bien que jusqu'à l'automne 1964, le RIN n'allouait à son président aucun montant pour ses activités de propagation de l'idéal indépendantiste sauf le remboursement de frais occasionnels de déplacement. Bref, les moyens officiels, même modestes, n'étaient pas adossés aux idéaux du Parti. Les moyens financiers ne suivaient pas: le Parti survivait et se propageait difficilement. La tournée de 1964 fut la première qu'un président du RIN effectua et elle fut financée en marge du Parti. Marcel Chaput s'était beaucoup déplacé en 1962, assumant tout avec son salaire et en obtenant quelques indemnités des organismes qui l'invitaient. Mais le salaire de 8000 \$ pesait trop lourd aux yeux de certains, plus habitués à ce que d'autres paient à leur place. Le déficit de 4000\$ accumulé en octobre 1962 semblait normal à Marcel Chaput qui pensait résolument à s'engager totalement dans la bataille de l'indépendance. On lui en voulut, avec pour résultat non seulement une scission, mais une difficile association entre l'existence d'un parti politique avec des frais importants inhérents et la volonté générale de voir ce que l'on souhaitait prendre forme concrètement.

Pierre Bourgault reprit là où Chaput avait laissé et força l'entrée du RIN dans la sphère politique hors de Montréal et de Québec, car quelques-uns crurent qu'il fallait lui offrir les disponibilités financières pour présenter le projet indépendantiste sur tout le territoire québécois.

À l'automne 1966, le RIN commença à lui verser un salaire. En 1968, l'allocation hebdomadaire du président était fixée à 125 \$²³. Le fonds Bourgault s'effaça, mais ne disparut totalement qu'après la liquidation complète du RIN le 31 janvier 1969, tout le capital du RIN restant étant alors remis au fonds Bourgault.

Les élections de 1966

Le RIN fit une campagne avec les moyens du bord. Sauf le comté de Duplessis où on dépensa plus de 10 000\$, dont 8115\$ pour la publicité²⁴, peu de comtés déboursèrent plus de 1000\$, incluant le dépôt du candidat de 200\$ exigé par la loi.

Le national lança l'opération RIN/TV pour lever une somme de 20 000\$ parmi ses sympathisants pour assurer le financement de la publicité télévisuelle et radiophonique du Parti; seulement 12 039\$ furent recueillis. Ce fut la seule campagne de financement du RIN/national pour la campagne de 1966 qui paya le reste de la campagne électorale avec ses revenus ordinaires et des dons supplémentaires. L'effort financier véritable fut celui que réussissait à faire tel ou tel candidat sollicitant des membres de sa famille ou des amis pour réunir quelques sous.

Les organisations de comté agirent comme elles purent, la plupart sans local électoral sinon la résidence du candidat, ou l'appartement de l'un ou l'autre des militants qui eurent la gentillesse de s'accommoder d'intrus quelques jours dans leur chez-soi. Parmi les activités électorales, le candidat tenait quelques assemblées publiques, parfois rencontrait un journaliste d'un journal local, ou s'assurait qu'on se procurât quelques milliers d'exemplaires du numéro spécial du journal *L'Indépendance* édité pour la campagne électorale, avec sa photo comme candidat du RIN dans le comté, au coût de 20\$ des mille copies, et qu'on tâchait de distribuer le plus largement possible, de porte en porte, ou sur le parvis d'églises au sortir des messes dominicales.

Sur l'île de Montréal, un seul comté put compter sur un début de machine électorale. En effet, le candidat dans le comté de Lafontaine reçut l'appui de Marcel Léger qui mit à sa disposition les machineries et les secrétaires de son entreprise «La Société Lumen inc.», pour effectuer plus de 5000 appels téléphoniques²⁵.

Malgré la faiblesse de ses moyens financiers, le RIN, anticipant ses limites et la minceur de ses résultats électoraux, s'abstint de tout emprunt. Pierre Renaud était heureux d'écrire dans le journal *L'Indépendance*: «[...] nous aurions pu nous laisser entraîner à hypothéquer l'avenir, sous prétexte de gains immédiats. Nous ne l'avons pas fait. Le RIN sort des élections sans avoir contracté de dettes pendant la campagne²⁶».

L'expérience électorale souleva beaucoup d'enthousiasme et suscita un effort de mobilisation et d'action dans les circonscriptions. Plusieurs associations de comté du RIN tentèrent de s'organiser en conséquence afin de cimenter les liens entre les membres et l'organisation locale.

À partir de l'automne 1966, plusieurs associations de comté ouvrirent une permanence et publièrent un bulletin. On y faisait part des activités de

l'association ainsi que des prises de position de l'exécutif dans les débats qui se produisaient au sein du parti. Cela coûtait des sous. Les comtés ayant le plus de membres bénéficiaient de revenus conséquents, mais quelques centaines de membres avec une part de 1,25\$ par personne donnent des revenus modestes.

Aussi, quelques associations tentèrent des modes de financement autonomes pour leurs propres activités, et, ultimement, pour se constituer une caisse électorale. En décembre 1966, le RIN/Jacques-Cartier, dirigé par Laurent Bourdon, organisa un grand tirage. On vendit 150 livrets de 12 billets chacun²⁷. L'association de Saint-Henri, sous la direction de Roland Dussault, fit de même avec un tirage de 200\$ en décembre 1967²⁸.

D'autres firent preuve d'audace commerciale. À l'automne 1966, le RIN/Fabre conclut une entente de commercialisation avec un distributeur de mazout, lequel donnait une ristourne à l'association de comté selon les achats effectués par les membres. Le RIN/Ahuntsic l'imita en 1967²⁹ et en 1968, c'était au tour du RIN/Bourassa de tenter l'affaire.

Le 5 février 1967, le Conseil central accepta le projet du RIN/Ahuntsic, puis se dota de la politique suivante : « Il est interdit à tout membre ou organisme du RIN, sans approbation du Conseil central, d'exiger ou d'accepter des ristournes à l'occasion d'une transaction commerciale, comme contribution à la caisse électorale³⁰ ».

Le Conseil central jugeait bon d'autoriser ou non les moyens commerciaux qu'une association de comté ou un autre organisme lié au RIN auraient pu lancer. En 1968, le national s'entendit avec la boutique Le Patrimoine pour une ristourne au RIN de 10% sur tout achat de vêtements effectués par un membre³¹.

Projet d'expansion, septembre 1966

Les résultats électoraux du 5 juin 1966 avaient été très heureux pour les dirigeants. Les 130 000 votes obtenus leur apparaissaient une base pour bâtir le Parti. Pierre Renaud se fit le porte-voix de l'organisation centrale. Dans le numéro du 24 juin 1966 de *L'Indépendance*, il annonçait les éléments d'un programme d'expansion du Parti :

Il ne faut toutefois pas refuser d'accorder nos moyens d'action à nos progrès, par excès de prudence. Aussi, le comité exécutif du parti, à sa dernière réunion, a autorisé une augmentation importante du budget, pour permettre le déménagement du secrétariat national dans un local plus vaste, et surtout, l'engagement du personnel nécessaire à une action qui ne cesse de prendre de l'ampleur... Ces décisions supposent cependant que tous les membres assumeront leur part de responsabilité, en participant au financement du parti par le recrutement de nouveaux membres et de nouveaux abonnés³².

Le nouveau local fut loué de la succession J.B. Desrosiers gérée par Bernard Desrosiers, un membre du RIN depuis longtemps chez qui Bourgault avait logé en 1965 et 1966.

À l'automne 1966, les projets budgétisés furent adoptés par le Conseil central. À partir du premier octobre 1966, on prévoyait des dépenses sur une base annuelle de 176 000\$ dont 80 147\$ pour la télévision, 44 580\$ pour le journal et 51 488\$ pour les salaires dont celui du président, de l'organisateur en chef, Bernard Beauchamps, de la responsable du service de presse, Chantal Gagnon, et de la chef du secrétariat, Yolande Léger³³.

Il n'était plus question qu'un fonds privé finance les activités politiques du Parti. La promotion de l'idéal indépendantiste revenait à l'ensemble des membres et à eux seuls, qui devaient désormais, suivant la présentation de Pierre Renaud, participer au financement du Parti. On lança une vaste campagne de recrutement et de renouvellement des cotisations en septembre-octobre 1966. Cependant, les résultats restèrent largement en deçà des espérances. On avait pensé que le bassin des 130 000 votants suffirait à générer un nombre important d'adhésions. Malgré les efforts, la réalité s'avéra décevante. Le 3 mai 1967, Pierre Renaud informait le Conseil central qu'à peine 50% des membres renouvelaient leur cotisation³⁴. La campagne électorale du printemps 1966 avait suscité des adhésions dont beaucoup furent le fait d'un enthousiasme passager.

Ce fut dans le cadre de ce plan d'expansion que le dîner à 50\$ le couvert à l'hôtel l'Estérel fut tenu, dîner que pourtant, malgré les difficultés de financement, plus d'un esprit chagrin voulurent saboter. On comprend mieux la réaction brutale de Pierre Bourgault devant ces personnes puisqu'il savait la réalité décevante des renouvellements.

Le 1^{er} janvier 1967, le solde en banque du RIN était de 2647\$ et le 31 mars, de 3001\$³⁵. Il n'y avait pas de déficit, mais les finances demeuraient serrées. On dut se résoudre à tempérer l'ampleur des objectifs. On se sépara de quelques collaborateurs, dont l'organisateur en chef et la responsable du service de presse, et on supprima totalement le projet d'émissions de télévision. Au printemps 1967, le projet d'expansion né dans l'enthousiasme de la campagne électorale de 1966 était oublié, faute de moyens financiers. Seul le secrétariat avait été relogé; par ailleurs, le journal *L'Indépendance* montrait meilleure mine.

Le journal *L'Indépendance*

Le journal *L'Indépendance* fut lancé en septembre 1962. D'abord mensuel sur format tabloïd, il devint un bimensuel sur grand format en juin 1965 puis revint en format tabloïd.

Malgré tous les aléas, le journal fut publié régulièrement et s'avéra un excellent outil de liaison entre les membres et le Parti, même s'il fut l'objet

de fréquentes critiques tant sur les articles qu'on y trouvait que sur sa pertinence.

Son financement était distinct de celui du RIN. Le journal tenait sa propre comptabilité, qui ne se confondait en rien à celle du Parti. Ses revenus étaient de plusieurs ordres. Il y avait ceux des abonnements au prix de 2 \$ par année, le membre était abonné simplement par l'ajout d'une somme de 2 \$ à la cotisation régulière. Quand il devint bimensuel, l'abonnement fut augmenté à 3 \$, sauf pour les membres.

Les tirages ordinaires excédèrent rarement les 8000 copies. Le nombre d'exemplaires postés variait suivant l'effectif et les abonnements. Le tableau suivant en donne un aperçu³⁶:

Avril 1963	4 680
Février 1964	5 783
Décembre 1965	6 527
Décembre 1966	8 901
Décembre 1967	7 438
Septembre 1968	7 005

Bien qu'on tentât l'affaire, peu d'exemplaires furent vendus en kiosque.

Une autre source de financement était la publicité. Elle fut présente dès le premier numéro. Certains commerçants furent très fidèles, comme «Marcelle fleuriste» de Verdun ou encore «Dugas machine Works» de Dallas au Texas, qui contribua régulièrement par des annonces de 1962 jusqu'à la moitié de l'année 1967.

On essaya d'obtenir de la publicité de grands annonceurs nationaux, sans succès.

Néanmoins, la publicité représenta des revenus qui, tout en étant insuffisants, apportèrent quelques aises à la publication du journal, comme en font foi les états financiers annuels selon le tableau suivant³⁷:

1965	2408,14 \$
1966	2072,90 \$
1967	2298,78 \$

Les numéros spéciaux ajoutèrent des revenus. En 1966, les ventes du numéro spécial pour les élections atteignirent la somme de 12 929\$, chacun des candidats ou presque ayant acheté aux fins de distribution sa part d'exemplaires avec sa photo faisant la une.

Au cours des années, certains numéros furent imprimés à un grand nombre de copies, comme, par exemple, 27 460 pour l'édition du 30 juin

1968³⁸ que des associations régionales ou de comté achetèrent au prix de 0,10\$ l'exemplaire pour mille copies en vue de procéder à de larges distributions dans les circonscriptions électorales.

Cependant, la grande affaire du financement du journal fut la constitution d'une association: «Les Amis de *L'Indépendance*».

En août 1965, Pierre Renaud et Rodrigue Guité regroupèrent 10 personnes pour lancer cet organisme sur le modèle de «Les Amis du *Devoir*» mis sur pied une décennie plus tôt par Pierre Laporte.

Le but de cette association était le financement du journal *L'Indépendance* comme outil de promotion de la cause. L'idée était simple: beaucoup de personnes étaient intéressées à financer la propagande indépendantiste, moins le Parti. Elles désiraient en quelque sorte que l'argent servît vraiment à la diffusion du projet plutôt qu'à assurer le fonctionnement du Parti. Bref, elles désiraient orienter leurs contributions.

On visait à rassembler environ 200 personnes qui accepteraient de verser mensuellement 5\$ (ou 2\$ dans le cas d'un étudiant) ou, plus encore, 10\$ pour un membre de soutien. Les sommes recueillies seraient versées au journal *L'Indépendance*, et seulement au journal et non au RIN.

Le lancement officiel de la campagne de recrutement eut lieu au Cercle universitaire de Montréal le 2 octobre 1965. Le 15 décembre, *L'Indépendance* annonçait le succès de l'entreprise avec 225 membres inscrits³⁹. À l'automne 1966, on fit une campagne de renouvellement des adhésions. On visait 300 membres, ce qu'on n'atteignit pas.

Dans son rapport sur la première année de fonctionnement de «Les amis de *L'Indépendance*», Pierre Renaud rappelait que le coût d'un numéro du journal s'élevait entre 1500\$ et 2000\$ alors que les revenus d'abonnements et de publicités étaient entre 800\$ et 900\$, ce qui rendait d'autant plus importante l'existence de l'association⁴⁰.

L'engagement de certains et la remise de chèques postdatés qui accompagnaient l'adhésion n'étaient pas une garantie absolue d'entrée d'argent. En effet, sur les relevés de dépôts au compte de «Les Amis de *L'Indépendance*» apparaît souvent en marge des dépôts le symbole D pour «effet retourné suivant avis⁴¹», ceci relevant soit d'un déficit au compte, soit encore d'un changement d'opinion du contributeur.

Néanmoins, malgré cette situation décevante, la contribution de «Les Amis de *L'Indépendance*» fut majeure. Le tableau ci-après montre les montants effectivement versés au journal et le total des revenus du journal:

Année	Contributions « Amis de L'Indépendance »	L'Indépendance Revenus totaux
1965	4007 \$	13 566 \$
1966	11 230 \$	32 776 \$
1967	8300 \$	21 058 \$
1968	4400 \$	n/d

En 1967, la campagne de renouvellement et d'adhésion dirigée par Jean-Pierre Bourbeau, membre du Comité exécutif du RIN, n'atteignit pas non plus son objectif de 300 membres. Néanmoins, l'organisation était fière de communiquer que, grâce à son apport, plus de 335 000 exemplaires de numéros spéciaux du journal avaient pu être largement distribués à travers le Québec, dont les deux numéros spéciaux de l'été 1967 tirés à 100 000 copies chacun ainsi que les deux numéros spéciaux sur l'Abitibi et la Gaspésie, élaborés à l'occasion des tournées de Pierre Bourgault dans ces deux régions, de même que le numéro spécial sur le district fédéral de Hull que la même région monta.

La liquidation des affaires du RIN

La fondation du Parti québécois le 11 octobre 1968 amena les dirigeants du RIN à remettre en question la poursuite des activités du parti. Ils se résolurent à proposer une résolution de dissolution du RIN au congrès spécial du 26 octobre 1968. Cette résolution stipulait, entre autres, la liquidation des affaires du Parti. Le comité exécutif tint quelques réunions pour orienter la conclusion des choses. Pierre Renaud fut chargé des affaires financières.

Le Comité exécutif exigea de toutes les associations de comté et régionales du RIN une reddition de compte complète et la transmission de tout solde restant après paiement de leurs frais à l'organisation centrale. Puis, on liquida les affaires, payant les fournisseurs et résiliant le bail avec indemnisation du bailleur pour une somme de 500\$ en date du 31 janvier 1969. La liquidation complète du RIN date de ce jour-là.

Le Comité exécutif avait convenu que tout montant restant des affaires du RIN serait versé au Fonds Bourgault, ce qui fut fait et permit au président sortant d'avoir un petit pécule pour se relancer dans la vie ordinaire.

Conclusion

Le RIN eut de grandes ambitions, mais jamais les moyens de celles-ci. Au moment de sa dissolution, il n'existait aucune caisse électorale nationale, ni

même de début d'accumulation à cet effet. Quelques associations de comté, qui avaient déjà choisi un candidat, avaient envisagé la constitution d'une telle caisse locale, certaines y avaient mis des efforts, mais c'était marginal.

Bref, il y eut beaucoup d'enthousiasme en écoutant le tribun Bourgault, mais tout autant de prétextes pour s'éviter le soutien pécuniaire à la cause. Cependant, précisons que beaucoup des membres du RIN étaient des étudiants ou des jeunes qui commençaient dans la vie et dont les moyens financiers étaient en conséquence. Notons aussi que le gouvernement du Québec fut un grand employeur pour une première génération de jeunes Québécois instruits et proches, voire membres, du RIN, avec pour conséquence l'abandon de leur adhésion au RIN concomitante avec leur entrée au sein de la fonction publique, qui exigeait une neutralité partisane. Nous avons pu voir dans les dossiers du RIN déposés aux archives nationales nombre de lettres de membres du RIN qui remettaient leur démission à la suite d'une embauche au sein de la fonction publique. Ce genre de cas contribua pour beaucoup à la faible progression du nombre de membres et à l'instabilité financière du RIN.

Cela n'explique pas tout. S'il eut une défaillance majeure au RIN, ce ne fut pas l'importance des projets, mais le faible taux de renouvellement des membres du Parti, ce dernier et les associations locales n'ayant jamais accordé à cette affaire l'effort nécessaire, ce que le Parti québécois fit avec une remarquable efficacité, alliant campagne de renouvellement systématique des cartes de membres et campagne de financement. Certes, l'absence de l'outil informatique dans les années 1960 ne facilitait pas le renouvellement des adhésions. Mais, avec un nombre somme toute limité de membres par association de comté, on aurait pu avoir de meilleurs résultats.

Malgré tout, le RIN parvint à vivre et à s'affirmer. Il lui manqua la respectabilité sociale pour susciter des adhésions plus nombreuses chez les plus fortunés, et cela, même si, et les photos le démontrent à l'évidence, la plupart des gens qui assistaient et participaient aux assemblées ou réunions de RIN portaient veston-cravate chez les hommes et robe chez les dames. Mais le RIN semblait trop rébarbatif pour pénétrer dans les classes plus aisées de la population, et ce n'aurait pas été le discours quasi marxiste de certains et marxiste chez d'autres qui aurait fait mieux.

Le 31 janvier 1969, Fernand Paré, trésorier du Parti québécois, accepta l'offre de Pierre Renaud ; le PQ se portait acquéreur de tables, chaises, classeurs et étagères pour un montant de 734,54\$ (valeur après dépréciation)⁴².

L'aventure du RIN se terminait par une vente de meubles, bref d'une manière quelconque.

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Claude Cardinal est diplômé en sciences politiques et en droit. Il a pratiqué principalement au sein d'institutions financières. En 2006, il a publié *André Malraux ou la lutte avec l'ange* chez Novalis et en 2010, chez Guérin Éditeur, *De la fraternité au conglomérat. Une histoire des compagnies d'assurance sur la vie au Québec*, pour lequel il a obtenu le prix Percy Foyle de la Société historique de Montréal en 2011. Il fut membre du RIN de 1964 à 1968.
2. Marcel Chaput, *J'ai choisi de me battre*, Montréal, Club du livre du Québec, 1965, p. 128.
3. Fonds RIN, BanQ, P300/27.
4. P300/23
5. *Ibid.*
6. Conseil central du RIN, 23 mars 1963, P300/32.
7. P300/24.
8. Conseil central du RIN, 27 avril 1963, P300/19.
9. P300/19.
10. L'année 1963, P300/19; les années 1964-1965 et 66, P300/26; l'année 1967, P300/30 et l'année 1968, P300/12. Le chiffre de décembre 1967 était épuré des membres n'ayant pas renouvelé leur cotisation.
11. États financiers de RIN, 31 déc. 1965, P300/25.
12. P300/30.
13. Conseil central du RIN, 24 mars 1967, P300/30.
14. *L'Indépendance*, vol. V, n° 11, 1^{er} au 15 avril 1967, p. 4.
15. *Le Bulletin-RIN*, mai 1962.
16. Conseil central, 9 septembre 1964, P300/20.
17. P300/19 et P200/26.
18. P300/20.
19. P300/30.
20. *L'Indépendance*, vol. IV, n° 8, février 1966.
21. P300/25.
22. BanQ, Fonds Marcel Chaput, P96/15.
23. Comité directeur national du 12 janvier 1968, P300/12.
24. P300/25.
25. Marcel Léger, Lettre à Pierre Bourgault, 9 juin 1966, P300/29.
26. *L'Indépendance*, vol IV, n ° 15, 24 juin 1966.
27. *L'Indépendance*, vol. V, n ° 6, 30 janvier 1967.
28. *Bulletin d'information RIN/Saint-Henri*, vol. II, n ° 1, 17 janvier 1968.
29. *Bulletin RIN/Ahuntsic*, vol. I, n° 1, janvier 1967.
30. Conseil central, 5 février 1967, P300/30.
31. *L'Indépendance*, vol VI, n° 20, 15 au 30 septembre 1968.
32. *L'Indépendance*, vol. IV, n ° 15, 24 juin 1966.
33. P300/25.
34. Conseil central, 3 mai 1967, P300/30.
35. P300/15.
36. Voir note 10. Il s'agit ici du nombre total d'exemplaires postés, donc ceux envoyés aux membres et aux abonnés, et aussi à une catégorie dite « autre » qui

comprenait des journaux, des associations et, à partir de 1967, l'ensemble des députés à l'Assemblée législative du Québec, ainsi que des membres et abonnés hors-Québec.

37. P300/25.

38. P300/02.

39. *L'Indépendance*, vol. IV, n ° 5, 15 décembre 1965.

40. P300/26.

41. P300/25.

42. P300/24.

ANNEXE

	1963	1964	1965	1966	1967		1968
Recettes	10 613 \$	9304 \$	10 833 \$	35 553 \$	38 755 \$		14 184 \$
Débours	9839 \$	9583 \$	10 595 \$	34 067 \$	36 071 \$		n/d
Concert Vigneault	s/o	s/o	561 \$	s/o	s/o		s/o
Dîners bénéfiques	s/o	s/o	s/o	s/o			s/o
Estérel					+ 6515 \$		
populaire					+ 1569 \$		
Cotisations (part du national)	4329 \$	5662 \$	3751 \$	15 625 \$	19 695 \$		11 041 \$
Dons	4840 \$	1190 \$	542 \$	5670 \$ (A)	n/d		n/d
Quête spéciale	s/o	s/o	s/o	2054 \$ (B) (1 ^{er} juin)	s/o		s/o
« Amis de L'Indépendance »	s/o	s/o	4585 \$	12 138 \$	7803 \$		4400 \$
Indépendance Revenus totaux	n/d	3934 \$	13 566 \$	32 776 \$	21 058 \$		12 382 \$
Congrès	n/d	-317 \$	n/d	+ 1176 \$	+ 2178 \$		Mars 1968 +220 \$
							Octobre 1968 +1155 \$
Opération TV	s/o	s/o	s/o	12 039 \$ (C)	s/o		

(A) Dons : évidemment, la campagne électorale de 1966 fut pour quelque chose dans ces résultats

(B) Il s'agit de l'assemblée de fin de campagne tenue à Montréal-Nord le 1^{er} juin 1966

(C) En 1968, il y eut une campagne de financement. Cette opération fut annulée avec la dissolution du RIN

Ces données proviennent des états financiers du RIN ou du journal *L'Indépendance* ainsi que de rapports remis au Conseil central du RIN.